

10-14 B-FI.003 Avenue de la Porte de Hal 40 - BE-1060 BRUXELLES

**Envoi Recommandé****DEVISMES**A l'att. de Mme Catherine Roussel  
Rue ZA du Vimeu Industriel 22  
FR - 80210 FEUQUIERES EN VIMEU

Votre référence

Notre référence  
B-FI.003 – B-22

Bruxelles, 16 FEV. 2018

**Concerne: Qualification attribuée****Système de qualification :** B-22 'Système de qualification pour l'achat de composants structurels soudés pour le matériel roulant suivant EN15085'  
**Spécification technique :** D-27 'Composants soudés pour matériel roulant'

Madame,

Nous avons le plaisir de vous faire savoir que vous êtes conforme à la « Procédure de Qualification SNCB » et par conséquent qualifié en tant que « Fournisseur » pour le système ci-dessus. Vous trouverez en annexe votre Certificat de Qualification qui porte le numéro : C0189.

Cette qualification est valable pour une période de 5 ans et pourra être prolongée après ce délai suivant la « Procédure de Qualification SNCB » au point 2 : Conditions de validité de la qualification d'un fournisseur.

Cette qualification reste d'application tant que tous les changements (de sous-traitant, de nom, N° TVA, d'adresse, etc.) nous soient signalés dans les plus brefs délais. Ce(s) changement(s) sera(ont) accepté(s) lorsque le Bureau B-FI.003 aura confirmé votre introduction de changement.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser à :

[qualifications@b-rail.be](mailto:qualifications@b-rail.be)  
Tel: +32/(0)2/528.30.83

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées,

  
Koen Bergs  
General Manager B-FI Procurement

Ce dossier est traité par : Marijke Vandenberghe

W:\BPI-002\_Quality\_Coordinator\_Qualification\_Suppliers\SYSTEMES DE QUALIFICATION\B-22\DEVISMES\DEVISMES.F - B-22.docx

Conformément aux Art. 14, 15, 23 et 24 de la Loi du 17 juin 2013 concernant la motivation, l'information et les moyens juridiques en matière de marchés publics, une demande d'annulation de cette décision peut être introduite auprès de la section du contentieux administratif du Conseil d'Etat dans un délai de 60 jours à dater de l'envoi de cette communication. Une demande en suspension de cette décision peut également être introduite auprès de la section du contentieux administratif du Conseil d'Etat dans un délai de 15 jours à dater de l'envoi de cette communication.

**Société**  
Nationale  
des Chemins  
de fer Belges

**Siège social:**  
Rue de France 56  
BE-1060 BRUXELLES

**Bureau:** 10-14 B-FI.003  
Tél: 02/528 3083

**TVA:** BE 203 430 576  
**IBAN:** BE46 0014 4036 6336  
**Doc nr.:** D7256.F vs 04

# QUALIFICATION FOURNISSEUR

**La Société Nationale des Chemins de fer Belge (SNCB)**

qualifie la firme

**DEVISMES**

pour le site de production

**FEUQUIERES EN VIMEU (France)**

en tant que fournisseur pour le système de qualification :

**B-22 : Système de qualification pour l'achat de composants structurels soudés pour le matériel roulant suivant EN15085**

**Cette qualification est valable jusqu'au :**

**16 -02- 2023**

**Certificat N° C0189**



**Koen Bergs  
General Manager  
B-FI Procurement**

Ce certificat est valable sous condition que chaque modification (de sous-traitant, de nom, N° TVA, d'adresse, etc.) soit signalée et approuvée par B-FI.003